

## BULLETIN D'ADHÉSION

À retourner à : ACNV France – 3 place Jean Jaurès – 42000 SAINT-ÉTIENNE

M.  Mme   Association ou entreprise : *libellé ou raison sociale* .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone fixe ..... Téléphone mobile .....

Courriel.....

### Adhésion

J'adhère et je verse :

Particuliers/Associations : ..... 30 €  60 €  120 €

Entreprises : ..... à partir de 150 €

Pour les revenus non imposables : ..... 10 €  (*joindre un justificatif pour en bénéficier*)

### Don

- Je soutiens financièrement l'action de l'ACNV France en plus de mon adhésion
- Je soutiens financièrement l'action de l'ACNV France mais ne souhaite pas adhérer

### Règlement

- Je soutiens l'ACNV France par un virement mensuel de ..... € (*minimum : 2 €. Tout versement fait l'objet d'un reçu*)
- J'effectue un virement d'un montant de ..... €
- Je joins un chèque d'un montant de ..... €
- Je souhaite recevoir les informations concernant les activités de l'ACNV France, notamment la Newsletter.

Fait le ..... à ..... Signature :



## PRÉCISIONS

### Durée de l'adhésion :

L'adhésion porte sur l'année civile et permet de participer aux décisions de l'ACNV France à travers la prochaine Assemblée Générale qui a lieu le 1<sup>er</sup> semestre de chaque année.

### Situation par rapport aux associations régionales :

Pour les régions constituées en association, l'adhésion **est simultanée** à l'association régionale et à l'association nationale : 50% de votre cotisation est reversée à votre association régionale.

### Adhésion :

Plusieurs tarifs sont proposés pour permettre à chacun d'adhérer selon ses ressources financières et son élan à contribuer à l'atteinte des objectifs de l'association.

### Don :

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal. Si vous êtes imposable en tant que particulier, 66 % du don effectué est déductible des impôts à concurrence de 20 % du revenu imposable. Par exemple si vous donnez 90 €, cela vous coûte réellement 30 €.

### Règlement :

Le virement automatique est le moyen le plus simple pour payer votre cotisation.

Pour contribuer dans le temps à l'action de l'ACNV France et pour des raisons de facilité de traitement, vous pouvez souscrire au prélèvement automatique à partir d'un montant de 2 € par mois. Votre banque vous précisera comment faire.

Coordonnées bancaires de l'ACNV France :

#### Association pour la Communication NonViolente France

Banque : CCM ST ETIENNE HOTEL DE VILLE - 27 rue de la Résistance - 42000 SAINT ÉTIENNE

BANQUE 10278 - Guichet 07303

Compte 00021233301 EUR | IBAN : FR7610278073030002123330130 | BIC : CMCIFR2A

